

**Dairy Farmers  
of Canada**



**Les Producteurs laitiers  
du Canada**

## **PRÉSENTATION DEVANT LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DE L'AGRICULTURE ET DES FORÊTS**

**PAR WALLY SMITH,  
Président des Producteurs laitiers du Canada  
Le mardi 23 février 2016**

---

21 Florence Street  
Ottawa, Ontario  
K2P 0W6  
Telephone: 613-236-9997  
Fax: 613-236-0905

21, rue Florence  
Ottawa (Ontario)  
K2P 0W6  
Téléphone : 613-236-9997  
Télécopieur : 613-236-0905





**Les Producteurs laitiers du Canada**  
**Présentation devant le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts**  
**LE MARDI 23 FÉVRIER 2016**

Les PLC sont heureux de participer à l'étude que mène le Comité permanent de l'agriculture et des forêts sur les priorités en matière d'accès aux marchés internationaux pour le secteur agricole et agroalimentaire canadien. Notre position est bien connue, puisque le secteur laitier canadien est principalement axé sur la production destinée au marché intérieur. Nos occasions d'exportation sont majoritairement liées aux fromages fins et à la valorisation de la poudre de lait écrémé. Toutefois, notre marché intérieur des produits laitiers est la cible de pays tels que les États-Unis, la Nouvelle-Zélande, l'Australie et l'Union européenne, qui y voient des occasions d'exportation.

Les PLC se font le porte-parole des producteurs laitiers canadiens et militent en faveur d'un appui solide et uni des producteurs à l'échelle locale pour un système national de gestion de l'offre. À titre d'organisme national de marketing, d'élaboration de politiques et de lobbying, nous représentons l'ensemble des producteurs vivant sur les 11 350 fermes laitières canadiennes. Notre organisation met tout en œuvre pour rassembler les conditions qui favorisent la stabilité de l'industrie laitière canadienne d'aujourd'hui et de demain. Notre objectif est de maintenir des politiques qui favorisent la viabilité des fermes laitières canadiennes et de promouvoir les produits laitiers canadiens et leurs bienfaits pour la santé.

Notre pays nous tient à cœur, et nous nous efforçons de jouer un rôle actif dans nos communautés locales. À cet égard, une industrie laitière dynamique se traduit par un plus grand nombre d'emplois, un meilleur accès aux infrastructures et des retombées économiques qui profitent à d'autres industries, comme les banques, les entreprises de vente d'aliments pour animaux, de pièces et de machinerie, les vétérinaires et bien d'autres encore. Nous croyons qu'il est important de réitérer la contribution positive du secteur laitier canadien à l'économie du Canada<sup>1</sup> :

- L'industrie laitière est l'un des deux principaux secteurs agricoles dans 7 des 10 provinces;
- Elle contribue à hauteur de 18,9 milliards de dollars par année au PIB du Canada;
- Elle assure le maintien d'environ 215 000 emplois équivalents temps plein au Canada;
- Elle verse 3,6 milliards de dollars par année en recettes fiscales; et,
- Les producteurs laitiers canadiens ne dépendent pas de subventions directes du gouvernement.

Les producteurs laitiers canadiens savent répondre aux enjeux sociaux et ont à cœur le bien-être de leurs animaux et de l'environnement. C'est pourquoi nous nous engageons, par

<sup>1</sup> « Les retombées économiques de l'industrie laitière canadienne en 2013 », ÉcoRessources,  
[https://www.producteurslaitiers.ca/content/download/4337/41456/version/7/file/EcoRessources\\_Rapport+final\\_2013\\_fra.pdf](https://www.producteurslaitiers.ca/content/download/4337/41456/version/7/file/EcoRessources_Rapport+final_2013_fra.pdf)



l'entremise de notre initiative proAction, à établir et à mettre en application des normes de durabilité de même que les meilleures pratiques de l'industrie.

Les PLC sont à la tête des investissements dans le marché des produits laitiers génériques au Canada, avec un budget de marketing annuel de plus de 80 millions de dollars, montant qui provient des fermes laitières du Canada. Cela représente environ les 2/3 des investissements des producteurs laitiers canadiens en marketing et nutrition, investissements qui totalisent environ 120 millions de dollars. Comme mentionné devant ce comité en novembre 2014, une part importante de nos investissements stratégiques vise à faire croître le marché du fromage canadien, un marché qui sera amputé par l'arrivée de 16 502 tonnes de fromage additionnelles en raison du PTP, et ce, en plus des 17 700 tonnes de fromage concédées en vertu de l'AECG.

En plus du fromage, l'accord du PTP prévoit des concessions sur d'autres produits laitiers. Les PLC estiment que l'impact combiné de l'AECG et du PTP correspondra à 4,85 % à 5,8 % de la production laitière prévue en 2016 par Agriculture et Agroalimentaire Canada (soit une perte de revenus de l'ordre de 282 à 357 millions de dollars). À ce jour, le secteur laitier a toujours été extrêmement fier d'affirmer qu'il ne reçoit aucun paiement direct du gouvernement du Canada.

Malheureusement, les effets combinés de l'AECG et du PTP auront un impact important sur les résultats nets des producteurs laitiers canadiens, et ce, année après année. Il s'agit de pertes perpétuelles qui ne peuvent être remplacées par des exportations. Bien que nous planchions sur des stratégies visant à tirer avantage de certaines occasions d'exportation, celles-ci demeurent limitées en raison d'une décision du Groupe spécial de l'OMC (2002), qui a essentiellement conclu que toute vente à l'exportation à un prix inférieur au prix intérieur constitue une subvention à l'exportation.

Le gouvernement a fait des concessions sur les produits laitiers afin que l'accord commercial du PTP soit conclu. Par conséquent, nous considérons que le gouvernement du Canada, en offrant un nouvel accès au marché des produits laitiers en échange de plus grandes occasions d'exportation pour d'autres produits canadiens dans le but de prendre part au PTP et à l'AECG, accepte de faire des compromis, entre autres d'indemniser les producteurs laitiers pour les revenus perdus.

Les PLC soutiennent les accords commerciaux, dans la mesure où ils n'ont pas d'impacts négatifs sur les producteurs laitiers. Les producteurs laitiers canadiens ne devraient pas avoir à assumer les coûts de ces accords. Lorsque l'on considère que ces marchés seront perdus à perpétuité, il est clair que le montant annoncé dans le cadre du Programme de garantie du revenu (qui couvre les 5 secteurs faisant l'objet de la gestion de l'offre pour le PTP de même que les produits laitiers pour l'AECG) est tout simplement insuffisant pour compenser les pertes de marché.

Nous désirons également attirer votre attention sur le Programme de garantie de la valeur des quotas. Les intervenants de l'industrie laitière croient qu'il est peu probable que ce programme mène à des paiements. Le gouvernement du Canada a l'occasion de diffuser un message puissant en réaffectant l'argent prévu pour ce programme de manière à ce qu'il soit investi dans le but d'aider les fermes canadiennes à mieux se préparer à l'accroissement de la concurrence. Par exemple, une portion de ces fonds pourrait plutôt être utilisée pour les infrastructures et comme investissement dans l'initiative proAction, comme les PLC l'ont déjà demandé.



Nous demandons au gouvernement du Canada de s'engager à investir, au minimum, l'enveloppe totale de 4,3 milliards de dollars dans le secteur laitier et les autres secteurs faisant l'objet de la gestion de l'offre.

Nonobstant les impacts négatifs dus aux accords commerciaux récemment négociés, nous sommes heureux que les incertitudes liées à ces négociations soient maintenant derrière nous. À cet égard, nous espérons que l'environnement économique permettra à la gestion de l'offre de prospérer.

Cependant, contrairement aux allégations selon lesquelles les accords commerciaux ont façonné un meilleur environnement de marché mondial, il est difficile pour nous de conclure que, 20 ans après l'OMC, le marché mondial est plus favorable aux producteurs.

Lorsque les PLC ont effectué une présentation devant le comité sénatorial en novembre 2014, nous avons dit aux membres que le marché des produits laitiers mondiaux était essentiellement un lieu de décharge. Malheureusement, la situation demeure désastreuse. Si l'on considère les indicateurs du prix mondial<sup>2</sup> de l'International Farm Comparison Network (IFCN)<sup>3</sup> (un prix mondial calculé selon un équivalent en dollars américains par 100 kg de lait) les prix ont diminué de 56 \$ par 100 kg de lait en février 2014 à 33 \$ par 100 kg en novembre 2014 et étaient à 25 \$ en janvier 2016). À ce prix, aucune production laitière dans le monde ne peut couvrir son coût de production. En outre, n'oublions pas que l'industrie laitière n'est pas un secteur où le commerce définit l'industrie. En fait, seulement 9 % de la production laitière est échangée sur le marché mondial. Les produits laitiers sont principalement produits pour répondre aux besoins intérieurs/locaux.

Les accords de l'AECG et du PTP ouvrent les portes à des produits d'industries laitières hautement subventionnées, tant aux États-Unis que dans l'Union européenne, ce qui place les producteurs laitiers canadiens en situation de désavantage sur leur propre marché. Même les produits de la Nouvelle-Zélande entreraient actuellement sur le marché canadien à un prix de dumping, puisque 80 % des producteurs laitiers de la Nouvelle-Zélande n'arrivent pas à couvrir leurs coûts de production avec les prix qu'ils obtiennent actuellement sur le marché, et Fonterra les aide à compenser une partie de cet impact<sup>4</sup>.

En 1966, le Canada a décidé de soutenir ses producteurs laitiers en adoptant la Loi sur la Commission canadienne du lait, dont le mandat est de « permettre aux producteurs de lait et de crème dont l'entreprise est efficace d'obtenir une juste rétribution de leur travail et de leur investissement. » Depuis, le Canada a tenu la promesse qu'il avait faite aux producteurs, et les PLC espèrent qu'il maintiendra cette promesse.

<sup>2</sup> Indicateur du prix mondial du lait de l'IFCN : moyenne pondérée de 3 indicateurs du prix mondial du lait de l'IFCN : 1. Poudre de lait écrémé et beurre (35 %), 2. Fromage et lactosérum (45 %), 3. Poudre de lait entier (20 %).

<sup>3</sup> L'International Farm Comparison Network (IFCN) a compilé des données sur les prix à la production et les coûts de production des 14 dernières années, permettant une analyse comparative couvrant 95 pays.

<sup>4</sup> Les producteurs de Fonterra peuvent maintenant faire une demande de soutien coopératif

<http://www.fonterra.com/nz/en/hub/sites/news+and+media/media+releases/fonterra+farmers+can+now+apply+for+co-operative+support/fonterra+farmers+can+now+apply+for+co-operative+support>



Pour toutes ces raisons, les Producteurs laitiers du Canada croient fermement que la gestion de l'offre a fait ses preuves. Nous désirons réitérer que les PLC ne s'opposent pas à l'exploration d'occasions d'exportation. Cependant, les coûts de production sont plus élevés à la ferme et dans la chaîne de transformation au Canada. Par exemple, les marges des transformateurs canadiens correspondent environ au double des marges de l'Union européenne, ce qui suggère que les possibilités d'exportation sont limitées. En effet, ces possibilités d'exportation doivent générer des profits adéquats, tant pour les producteurs que pour les transformateurs. Les activités et stratégies d'exportation ne peuvent connaître du succès que si elles sont mises en œuvre conjointement par les producteurs et les transformateurs dans le cadre d'un partenariat solide, en collaboration avec le gouvernement. Pour réussir sur les marchés mondiaux, l'industrie laitière canadienne doit cibler des marchés à créneaux précis, et non pas des marchés de produits de base. L'intérêt d'explorer et de développer des activités d'exportation judicieuses et bénéfiques est bien réel, et nous pouvons vous assurer que nous nous sommes engagés dans un dialogue avec les transformateurs et les intervenants du gouvernement afin de trouver des moyens de contribuer au maintien et à la croissance du secteur laitier canadien.

Afin de discuter des occasions d'exportation dans l'industrie laitière, les PLC recommandent aux membres du Comité d'inviter Semex Canada à présenter devant le Comité. Semex est non seulement l'un de nos modèles en matière d'exportation, mais elle est reconnue à l'échelle mondiale pour ses produits de génétique bovine de grande qualité. Semex résout des problèmes pour les producteurs depuis plus de 35 ans. Pourtant, l'organisation connaît encore des problèmes liés à l'exportation. Comme vous le savez peut-être, pour que l'exportation de sperme ou d'embryons soit possible, le Canada et le pays receveur doivent disposer d'une charte de la santé.

Au Canada, lorsque survient un problème, le gouvernement envoie une télécopie. En comparaison, aux États-Unis, les intervenants concernés sautent dans le premier avion. Cela vous indique à quel point il peut être long de résoudre un problème au Canada. L'ACIA, l'agence responsable de la Charte de la santé, ne dispose pas d'un personnel suffisant pour être en mesure de remplir son mandat.

En conclusion, les PLC sont impatients de travailler avec le gouvernement, qui a réitéré son soutien à la gestion de l'offre, et de collaborer en vue de parvenir à des solutions. Nous voulons nous assurer que les producteurs continueront de dégager un revenu adéquat à partir du marché, et que les producteurs et les transformateurs recevront une indemnisation pour les impacts négatifs découlant du PTP et de l'AECG.